

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MÉZIÈRES LEZ CLÉRY**

Séance du 09 juillet 2015

Date de convocation : le 1^{er} juillet 2015

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Stéphane MAROIS, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS, Katia COURTOIS

Pouvoirs :

Fabrice AUFFRET donne pouvoir à Eric MAINARDI ; Rémi JAVOY donne pouvoir à Danielle COROLEUR

Stéphane MAROIS a été nommé Secrétaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 juin 2015
2. Point sur les commissions
3. **Questions diverses** :
 - × validation de la date de l'inauguration du nouvel Accueil périscolaire et du nom choisi par les enfants
 - × réflexion sur le nom du futur lotissement dans le Bourg
 - × nouveau Contrat de Pays 2016- 2020 : projets de la commune
 - × rapport d'activité 2014 du C3M et synthèse sur l'augmentation du prix de l'eau

Madame le Maire demande l'approbation des membres du Conseil Municipal pour l'ajout, à l'ordre du jour, des points suivants, qui feront l'objet de délibérations :

- **Soutien à l'investissement public** : dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions au titre du FCTVA par la Caisse des Dépôts et Consignations

- **Décision modificative (approbation d'un devis d'Altais)**

- **Ressources Humaines** : création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 26/35^{ème}

Les membres du Conseil Municipal approuvent le rajout de ces points à l'ordre du jour.

× **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015** :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2015/35	Soutien à l'investissement public : Dispositif de préfinancement à taux zéro des attributions au titre de la FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA)
------------------------------------	---

Pour accompagner les mesures de soutien à l'investissement des collectivités territoriales, la Caisse des Dépôts propose un dispositif de préfinancement à taux zéro, permettant d'anticiper partiellement le remboursement du FCTVA.

Toutes les collectivités territoriales peuvent en bénéficier, sauf s'ils perçoivent le FCTVA l'année même de leur investissement.

La durée du prêt peut s'étendre jusqu'à 29 mois en fonction de la date de souscription et du régime FCTVA.

Le montant du prêt à taux zéro est calculé sur la base des dépenses réelles inscrites au Budget Principal 2015, les règles de calcul ayant été fixées par les pouvoirs publics.

Chaque demande de préfinancement acceptée fera l'objet d'un contrat de prêt qui sera adressé à la collectivité dans les semaines qui suivent la réception de l'accord de financement de la Caisse des Dépôts.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Madame le Maire à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce Contrat (montant maximum du prêt, durée d'amortissement, dates des échéances en capital de chaque ligne du prêt, taux d'intérêt actuariel annuel : 0 %, amortissement).

Délibération n° 2015/36	Décision modificative : société Altaïs
------------------------------------	---

Nathalie Rieth, Adjointe déléguée à la Communication, prend la parole.

La société Altaïs, chargée de la création du site Internet de la commune, a mis en avant courant Mai, l'importance de migrer le site Internet sur la dernière version de Joomla!, en vue des différentes évolutions web, et notamment de la mise à jour que va opérer l'hébergeur OVH en Septembre prochain ; pour cela, un devis de 1812 € ttc a été présenté (migration de l'hébergement et formation).

La commune de Mareau-aux-Prés et la CCVA (Communauté de Communes du Val d'Ardoux) étant aussi concernées par cette mise à jour, une rencontre a été organisée entre les 3 collectivités et Altaïs.

Cette migration est obligatoire si chacun souhaite conserver son site Internet ; sans cette prestation, le site n'existera plus dès le 24 Septembre 2015.

Les élus des collectivités trouvent abusif de n'avoir que 3 mois pour se retourner et prendre une décision, ils se sentent "pris au piège", sensation ressentie par Christophe Deschamps en séance de ce soir.

Suite à la rencontre, un nouveau devis d'un montant de 1392 € ttc est présenté ; cette somme pourra être comptabilisée en investissement, ce qui permettra de récupérer la TVA.

Martine Baudoin pense qu'il faudra se préparer au même problème d'ici quelques années ; il sera donc nécessaire d'anticiper.

Cette somme n'ayant pas été prévue au Budget 2015, il est donc nécessaire d'approuver ce soir la prise d'une décision modificative du chapitre 020 "Dépenses imprévues" section investissement, vers le compte 205 "Concessions droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires" section investissement.

Les membres du Conseil Municipal adoptent, à l'unanimité, cette décision modificative, pour un montant de 1400,00 €.

Délibération n° 2015/37	Modification du tableau des effectifs : Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 26/35^{ème}
------------------------------------	--

Le contrat de l'agent employé à la fonction de Cuisinier du Restaurant Scolaire doit être réajusté, compte tenu du nombre important d'heures supplémentaires rémunéré ces derniers mois.

Cet agent bénéficie aujourd'hui d'un contrat d'une durée de 25/35^{ème} annualisé ; Madame le Maire propose un poste à 26/35^{ème}, qui serait mieux adapté.

Les membres du Conseil Municipal, acceptent, à l'unanimité, la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 26/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2015, et approuvent le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Effectif temps complet	Effectif temps non complet ou partiel	Délibérations
<i>Filière Administrative</i>				
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1		2014/11 13 mars 2014
<i>Filière Technique</i>				
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1		
Adjoint Technique 2ème classe	C		1 (14/35ème)	
Adjoint Technique 2ème classe	C		Non pourvu (19/35ème)	
Adjoint Technique 2ème classe	C	1	1 (21/35ème)	
Adjoint Technique 2ème classe	C		1 (26/35ème)	2015/02 8 janvier 2015
Adjoint Technique 2ème classe	C		Non pourvu (25/35ème)	
Adjoint Technique 2ème classe	C		1 (1/35ème)	
Adjoint Technique 2ème classe	C		1 (26/35ème)	2015/36 9 juillet 2015
<i>Filière Animation</i>				
Adjoint Animation 1ère classe	C		1 (27/35ème)	2014/55 29 septembre 2014
Adjoint Animation 2ème classe	C		1 (22/35ème)	2014/56 29 septembre 2014
<i>Filière Médico-Sociale</i>				
ATSEM	C	1	1 (28/35ème)	

POINT SUR LES COMMISSIONS

Jacques DUFURNIER

Voirie :

* La Commission s'est réunie ce jour avant la séance de Conseil Municipal.

Les travaux de réfection de la Rue de la Rondelle ont été validés, après étude de 4 devis (Colas, BSTP, Eurovia, Augis).

Le devis choisi est celui du "mieux disant", la société Eurovia, pour un montant de 8892 €.

* CCVA : appel d'offres (230 000 €) pour la réfection de voiries communautaires : en Août et Septembre 2015, toutes les routes communautaires situées sur la commune seront concernées ; à la charge de la CCVA = 26 600 € ; à charge de la commune = 1 273 €.

La 2^{ème} phase sera en 2016 pour un plus gros volume (environ pour 1 million d'euros pour les autres communes de la CCVA).

Martine BAUDOIN

Vie Scolaire :

Aucune nouvelle information concernant l'organisation de la prochaine rentrée scolaire n'est à donner, si ce n'est la rencontre avec les parents qui a eu lieu le 30 juin ; le retour des ceux-ci est positif.

33 % des familles étaient présentes ; 59 % des familles ont remis en Mairie à ce jour les documents d'inscription.

Cimetière :

Il va être nécessaire que la Commission se réunisse pour réfléchir au règlement et aux horaires d'ouverture du site.

Francis Crochet s'inquiète de savoir si cette fermeture concernera les professionnels ou les particuliers ; la réglementation exigeant que le Cimetière soit fermé pendant certains créneaux horaires, la fermeture concernera tout le monde, ce que déplore Francis Crochet.

Reste à définir les horaires (étude de l'existant sur les communes avoisinantes).

Eric Mainardi s'interroge quant à lui sur la gestion de l'ouverture et de la fermeture du Cimetière ; Martine Baudoin répond qu'elle y a déjà réfléchi, qu'une personne serait d'accord mais qu'il manque pour le moment des informations quant à l'indemnisation de cette fonction.

C'est pourquoi il sera nécessaire que les membres de la Commission y travaillent.

Eric Mainardi souhaite aussi alerter sur la présence de mauvaises herbes dans le Cimetière ; Martine Baudoin s'y rendra pour faire un constat.

Stéphane MAROIS

Sécurité Voirie :

* Les routes seront refaites pendant l'été, Stéphane Marois va donc relancer l'entreprise chargée du traçage sur les voies.

* Chambre de tirage de France Telecom : pour faire suite à cet incident déjà mentionné en séance, les travaux sont en cours ; pour cela, il faut que France Telecom fasse une demande en Mairie.

Romuald GENTY

Sécurité :

* La moto-pompe de Mézières, dont disposait la commune de Jouy le Potier, a bien intégré le Musée des Sapeurs-Pompiers du Loiret.

* Romuald Genty gardait l'espoir que le défibrillateur soit installé pour la fête du 14 juillet, mais cela ne pourra se faire que fin Août, voire début Septembre 2015 (en raison des congés d'été).

Jérôme NALYWAJKO

Travaux :

En association avec la Commission Vie associative et culturelle, la Commission Travaux s'est réunie le 8 juillet pour l'étude de faisabilité d'une salle communale (ou polyvalente, salle des fêtes... rien n'est arrêté).

Une prochaine réunion de réflexion sur la faisabilité du projet est prévue le 14 octobre. L'ordre du jour sera de déterminer de son utilisation ainsi qu'aborder l'approche budgétaire et son financement.

Avec l'inauguration prochaine du futur Accueil périscolaire, le futur lotissement privé « du Bourg », puis l'achat d'un terrain mitoyen à l'Accueil périscolaire, ces projets amènent également une réflexion globale sur l'aménagement du Bourg.

Madame Coroleur mentionne qu'il serait très utile de se rapprocher, pour cela, du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).

Urbanisme :

* La dernière réunion portait sur l'étude de l'agrandissement de la Mairie (plus d'espace pour le Secrétariat). Le cabinet V+C Architecture a donc fait plusieurs propositions, dont une qui sort du lot. Ces dépenses n'étant pas prévues au Budget, il faut commencer par affiner le projet.

* La réfection de toiture du local des associations est presque terminée ; un complément d'espace ayant été créé, il serait bon d'y envisager un grenier.

* Avec l'aide financière de la Région, une étude est en cours qui concerne :

- des travaux d'isolation des anciennes classes ;
- les installations et moyens de chauffage, eau chaude sanitaire (investissement, calcul des coûts d'énergie), raisonnement à moyen et long terme

Nathalie RIETH

Communication :

* La parution du prochain feuillet aura lieu à l'Automne 2015 ; Nathalie Rieth énonce donc les thèmes des articles qu'elle insèrera dans la publication.

Nicolas Gaultier continuera la mise en page et l'impression.

Chaque membre est invité à réfléchir à un ou des thèmes qu'il souhaiterait voir abordé(s) dans le feuillet.

Madame Coroleur souhaite que le compost figure dans le feuillet, suite à la réunion de la CSS en Mairie ; à ce propos, Francis Crochet s'excuse de son absence à cette réunion dans le collège des riverains.

* La prochaine réunion de la Commission est prévue le Samedi 12 septembre 2015 à 12 h 30 (à confirmer).

* Une visite de la Scierie de Mézières est proposée aux membres du Conseil Municipal le Mercredi 15 juillet prochain à 10 h 30.

Eric MAINARDI

Vie associative et culturelle :

2 réunions de la Commission ont eu lieu :

* **le 6 juillet** : pour l'organisation du 13 juillet, la Fête de Village du 19 septembre, et la Balade gourmande du 11 octobre

* **le 8 juillet** : réunion avec la Commission extra-municipale sur la faisabilité d'une salle communale ; cette rencontre a été très enrichissante, beaucoup d'idées ont été apportées.

La prochaine rencontre est prévue le 14 octobre à 20 h 00 en Mairie, avec pour ordre du jour l'utilisation de cette salle.

Quelques dates :

- Vendredi 9 octobre à 20 h 00 : réunion des associations pour établir le calendrier d'utilisation des salles et des matériels pour l'année 2016

- Samedi 10 octobre à 10 h 00 : Commission extra-municipale sur le Jumelage : travail de réflexion

- Vendredi 18 septembre à 19 h 00 en Mairie : commission Vie associative pour la préparation de ces réunions

QUESTIONS DIVERSES

- * Validation de la date de l'inauguration du nouvel Accueil périscolaire et du nom choisi par les enfants : Madame le Maire annonce la date de l'inauguration : Samedi 5 septembre 2015 à 11 h 30.

Les enfants ont proposé différentes appellations, un vote a eu lieu et le nom retenu est : "La Garderie enchantée".

Ce bâtiment ne s'appelant plus "Garderie" mais "Accueil", il deviendra donc "L'Accueil enchanté".

- * Réflexion sur le nom du futur lotissement dans le bourg :

Le cabinet Nexity souhaite que le Conseil Municipal participe à cette réflexion.

- * Nouveau Contrat de Pays 2016 / 2020 : projets de la commune :

3 fiches de projets ont été établies :

- l'isolation des bâtiments des vieilles classes
- l'Inventaire de Biodiversité Communal (IBC)
- zéro pesticide

- * Rapport d'activité 2014 du C3M et synthèse sur l'augmentation du prix de l'eau :

Madame le Maire précise qu'Eric Mainardi et elle-même se sont abstenus lors de l'approbation de ce rapport, n'ayant aucun outil de travail à disposition pour voter convenablement.

Ce rapport doit être approuvé par le Conseil Municipal, il est mis à disposition à l'Accueil de la Mairie pour consultation avant la prochaine séance de Septembre, où il sera mis à l'ordre du jour.

Madame le Maire informe le Conseil que l'augmentation de l'eau de 13 % annoncée lors du dernier Conseil Municipal est erronée.

Martine Baudoin explique que c'est elle qui a interpellé les membres du Conseil Municipal élus au C3M sur l'augmentation du prix de l'eau ; en effet, une hausse était officiellement annoncée alors qu'elle est en réalité plus élevée (+27 % au lieu de + 13% sur une facture concernant une consommation de 120 m3, mais 62,87 % sur la ligne C3M) ; Martine Baudoin agit donc comme habitante et non comme élue, et elle souhaite comprendre les différents modes de calculs ; elle précise que le prix avait baissé en 2014.

Eric Mainardi annonce que suite à cette demande, le Président du C3M propose de venir au Conseil Municipal pour apporter des explications.

Il informe également que cette hausse est expliquée par l'entretien et le renouvellement massif des canalisations (certaines datent en effet des années 40) et par de nouvelles obligations imposées par l'Agence Régionale de la Santé.

Nathalie Rieth s'interroge elle aussi sur la méthode employée pour amener cette hausse de tarif.

Martine Baudoin informe les membres qu'elle se rendra ponctuellement aux séances du Comité syndical du C3M qui sont publiques.

✘ Adhésion CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) :

Madame le Maire annonce, aux vues des projets communaux, qu'il sera nécessaire d'étudier l'adhésion au CAUE (cotisation faible pour des études gratuites) ; ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

✘ Dispositif « Jeunes agriculteurs » :

L'explication de ce dispositif est à disposition à l'Accueil de la Mairie pour consultation ; il sera à l'ordre du jour du Conseil Municipal du mois de Septembre 2015.

✘ CCVA :

- Fusion de communautés :

=> il faudra prévoir cette décision à la séance de Conseil Communautaire d'Octobre 2015.

- Marché de vidange des fosses toutes eaux :

=> fin de l'échéance, il faut lancer un nouvel appel d'offres du marché en 2015

- SPANC :

=> voici 8 ans que le contrôle des installations a eu lieu et il est nécessaire de recommencer ce contrôle, comme l'oblige la loi.

Ce contrôle sera à la charge des habitants car il n'y a plus de subventions de l'Agence de l'Eau.

Pour notre commune, les contrôles débiteront en 2016.

* Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la présence en Mairie d'un stagiaire durant le mois d'Août au Service Technique.

Fin de la séance : 23 h 00

Date du prochain Conseil Municipal : Jeudi 17 septembre 2015 à 20 h 30

Danielle COROLEUR	Martine BAUDOIN	Jérôme NALYWAJKO
Nathalie RIETH	Jacques DUFOURNIER	Eric MAINARDI
Micheline LINGER	Nicole BOURGOIN	Stéphane MAROIS
Romuald GENTY	Francis CROCHET	Christophe DESCHAMPS
Katia COURTOIS		